

## CHARTRE DU PARRAINAGE AA-ESIEE

L'AA ESIEE propose aux anciens élèves diplômés de l'ESIEE de parrainer un élève ingénieur de l'école.

Le parrainage : une relation privilégiée de confiance entre un élève ingénieur et un ingénieur confirmé dans le but de tracer des liens entre le cursus du filleul et la réalité de l'entreprise du parrain ou marraine.

La finalité du parrainage est d'aider l'élève ingénieur à tirer partie, au mieux, de sa scolarité en lui permettant de faire du lien entre le cursus de formation qu'il suit et la réalité professionnelle du métier qu'il a choisi d'exercer en intégrant l'ESIEE.

### **Droits et devoirs du (de la) filleul(e)**

L'élève s'engage à respecter les principes suivants:

1. Tenter de clarifier ses objectifs de formation et ses motivations professionnelles et en informer son (sa) parrain (marraine) lors du premier contact. Puis, le (la) tenir régulièrement informé(e) de son évolution au fur et à mesure qu'il progresse dans ses études. S'efforcer de justifier de la cohérence de ses choix d'options et de stages par rapport à son projet professionnel.
2. Rencontrer son (sa) parrain (marraine) au moins une fois par an, de manière conviviale. Entre ces rendez-vous, communiquer avec lui (elle) de façon mesurée mais régulière (une fois par trimestre par exemple), par téléphone, fax, E-Mail,....
3. Se sentir responsable de son avenir et ne pas attendre de son (sa) parrain (marraine) une obligation de résultat pour l'obtention d'un stage, à fortiori d'un emploi, ni lui reprocher l'inefficacité d'une action entreprise d'un commun accord.

### **Droits et devoirs du (de la) parrain (marraine)**

L'ingénieur s'engage à respecter les principes suivants :

1. Avoir la volonté d'aider son (sa) filleul(e) à réussir. L'encourager à réaliser ses projets, lui remonter le moral si besoin ou le freiner si son ambition semble irréalisable.
2. Répondre au mieux à ses sollicitations, compte tenu de ses obligations professionnelles et personnelles, et l'aider à mûrir ses réflexions. L'essentiel est d'être à l'écoute de son (sa) filleul(e).
3. Rencontrer son (sa) filleul(e) au moins une fois par an, de manière conviviale.
4. L'interroger régulièrement (une fois par trimestre, par exemple) sur le déroulement de sa formation.

5. Prendre toute initiative pour l'aider dans ses choix d'orientation, lui faciliter des contacts en entreprises.
6. Ne jamais faire à sa place : lui donner des conseils, voire les moyens de faire seul(e).

### **Fonctionnement du parrainage**

Le parrain et l'élève ingénieur se doivent de respecter les règles définies dans la Charte de parrainage. Le principe de base est d'avoir au moins un contact par an entre le parrain et l'élève ingénieur, sauf problèmes particuliers nécessitant un suivi personnalisé, afin de s'assurer que tout se déroule correctement dans son cursus. Le parrain n'est pas là pour travailler à la place de son filleul, mais pour lui donner des conseils, par exemple sur son cursus, l'organisation du stage d'ingénieur, le choix des options, la poursuite d'études, etc...

### **Une obligation de moyens et non de résultat**

1. La réussite du parrainage relève de la motivation réciproque de l'élève ingénieur. et de son parrain ou de sa marraine.
2. Le parrainage est, en premier lieu, une relation humaine d'accompagnement et de soutien entre les anciennes générations d'ingénieurs et les nouvelles.
3. Le parrainage implique des contacts réguliers mais limités (par exemple, une rencontre par an et un contact par trimestre) dans une ambiance conviviale.
4. Basé sur le volontariat, le parrainage commence en 3<sup>ème</sup> année pour un élève ingénieur et se termine avec l'obtention de son diplôme d'ingénieur.
5. L'élève ingénieur et son parrain ou sa marraine peuvent à tout instant décider d'interrompre le parrainage en s'informant réciproquement et en informant la commission Parrainage de l'AA-ESIEE.

### **Engagements de l'AA-ESIEE**

l'AA-ESIEE s'engage à assurer la mise en relation des parrains et parrainés.

#### Etapes :

- Chaque futur filleul et futur parrain se déclare en remplissant la fiche d'inscription proposée par l'AA-ESIEE, ce qui permettra de recueillir des informations complémentaires pour faciliter la mise en relation.
- l'AA-ESIEE envoie à chaque personne les coordonnées de son parrain et de son filleul. C'est au filleul de contacter le premier son parrain.